



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CE Région Paris-Ouest du 09 mai (fin du CE DU 27 avril 2017)

- **Consultation sur le principe de déroulement de l'inventaire général du 1<sup>er</sup> semestre**
- **Point sur l'avancée des travaux du projet « Evry 2020 »**
  - o **Sur le choix des 2 promoteurs**
  - o **Sur le choix architectural**
- **Information sur les ouvertures des dimanches de l'année 2017 : report du point à la réunion de fin mai 2017 par la direction**
- **Consultation sur la situation de l'emploi des travailleurs handicapés**

La CFDT souhaite une formation des référents Mission handicapée car les référents actuels ont eu une grande charge de travail et ne priorisent pas leur rôle de référent, car ce n'est pas seulement pour l'embauche mais aussi pour un suivi sur le terrain qui doivent avoir un rôle.

Il faudrait pourvoir sans discrimination identifier les handicapés pour une meilleure communication avec les collègues et la clientèle.
- **Information sur le projet d'ouverture du magasin de Massy**
- **Application de la Charte de la parentalité dans les magasins. Précisions sur les situations prioritaires et les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte.**

La CFDT fait un point sur les autres avantages, CESH
- **Responsabilités des commandes de marchandises (permanent et promotions)**

La CFDT met le point sur les quantités imposées et c'est le magasin qui est pénalisé, du fait des commandes en amont sur entrepôt, la CFDT réitère sa demande de résultat des inventaires entrepôts.
- **Responsabilité pénales et professionnelles concernant la sécurité dans les magasins. Etant donné le délai nécessaire aux interventions de mises en conformité qui sont les responsables en cas d'accident**

La CFDT interpelle sur les délais de paiement des prestataires ainsi que la non réactivité des entreprises prestataires malgré les points soulevés en CHSCT, membres qui sont décrédibilisés face aux employés
- **Quelle procédure un salarié doit il suivre lorsque son supérieur hiérarchique lui ordonne d'agir de manière illégale ou dangereuse**

- **Sur PARM lors de la planification en caisse, un graphique indique le sur et le sous-effectif pour chaque tranche horaire. Quel paramètre de productivité a été choisi et sur quelle base se fonde-t-il ?**
- **Pouvez-vous nous fournir un document synthétisant les informations suivantes : salaire minimum, le plus élevé, le salaire moyen pour chaque niveau pour RPO et pour chaque magasin en particulier.**
- 
- **Point sur la formation des membres du CE**  
La CFDT fait la remarque que les budgets de FP ont été faits avec des départs de salariés pour une ouverture de magasin qui n'a en fait pas lieu, les magasins soit alors pénalisés avec ces dépassements
- **Points sur la responsabilité des tâches en ligne de caisse sachant que des EC4 prennent la place des managers en caisse ?**
- **Information sur les magasins qui vont intégrer le parc de RPO**
- **Points à date des astreintes**  
La CFDT demande un rappel de règles, non-respect des procédures, qui doit faire les tâches lors d'un déplacement de nuit, lors de son décalage de prise de poste le lendemain, demande de changement des téléphones physique d'astreinte  
La CFDT fait une remarque sur les programmes d'astreinte, et que les employés concernés soient avertis dans les temps car c'est une grosse contrainte
- **Quels retours avez-vous de l'encadrement sur le montant de leur bonus ?**
- **Le budget des bonus va t'il être réévalué pour 2017 ?**
- **Point sur les acomptes en magasin suite à l'affichage de la direction**
- **Points sur les visites magasins**  
La CFDT alerte sur les livraisons, et leur quantitatif  
La CFDT alerte sur les réserves de magasin surchargée, et sur l'absence de qualité des services des entrepôts qui nous imposent leur manière de travailler et ne s'adapte pas aux impératifs magasin
- **Information du trésorier et du secrétaire**  
Fonctionnement : 245680,39€  
Œuvres sociales : 172773,16€
- **Information du président**

La CFDT fait l'exposé sur ses recherches des avantages dont les salariés pourraient bénéficier en ce qui concerne de la billetterie ou des vacances.

Le CGT répond que c'est « une usine à gaz » de devoir regrouper tous les paiements et il faut avancer le paiement et cela génère énormément de travail et de temps que les élus n'ont pas

Réponses aux questions sur le passage en location gérance Fin de la réunion

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>